



**CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°16-2022-016

PUBLIÉ LE 18 FÉVRIER 2022

# Sommaire

## **Préfecture de la Charente / Service de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial**

16-2022-02-18-00001 - arrêté de délégation de signature à Monsieur Benoit  
ELLEBOODE, directeur général de l'ARS NA (subdélégation Martine Liège et  
Cécile Deplace) (1 page)

Page 3

Préfecture de la Charente

16-2022-02-18-00001

arrêté de délégation de signature à Monsieur  
Benoit ELLEBOODE, directeur général de l'ARS  
NA (subdélégation Martine Liège et Cécile  
Deplace)

**ARRÊTÉ**  
**donnant délégation de signature à Monsieur Benoît ELLEBOODE, directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine**

La préfète de la Charente  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la santé publique, et notamment les articles L.1432-2, L.1435-1, L.1435-5 et L.1435-7 issus de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**Vu** le code de la défense ;

**Vu** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

**Vu** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 ;

**Vu** le décret n° 2010-338 du 31 mars 2010 relatif aux relations entre les représentants de l'État dans département, dans la zone de défense et dans la région et l'agence régionale de santé pour ce qui concerne les articles L.1435-1, L.1435-2 et L.1435-7 du code de la santé publique ;

**Vu** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**Vu** le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Magali DEBATTE, préfète de la Charente ;

**Vu** le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE, directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ;

**Vu** le protocole du 20 janvier 2014 relatif aux actions et prestations mises en œuvre par l'agence régionale de santé Poitou-Charentes pour la préfète de Charente prévu par l'article R.1435-2 du code de la santé publique ;

**Vu** le règlement sanitaire départemental ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture :